



## Convention sur la lutte contre la désertification

Distr. générale  
8 juillet 2013  
Français  
Original: anglais

---

### Conférence des Parties

#### Onzième session

Windhoek (Namibie), 16-27 septembre 2013

Point 7 b) de l'ordre du jour provisoire

**Plan-cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre  
de la Convention (2008-2018) (la Stratégie): examen des progrès réalisés  
dans l'application de la stratégie globale de communication**

## Rapport sur les progrès réalisés dans l'application de la stratégie globale de communication

### Note du secrétariat

#### *Résumé*

Dans sa décision 4/COP.10, la Conférence des Parties a demandé au Secrétaire exécutif de lui rendre compte, à sa onzième session, des progrès accomplis dans l'application de la stratégie globale de communication.

Le présent rapport fournit un résumé des activités coordonnées principalement par le secrétariat au titre de la stratégie globale de communication, ainsi qu'une évaluation de leurs résultats. Il traite essentiellement des activités menées au niveau international conformément à la décision 3/COP.8; il formule des recommandations sur les moyens d'aborder l'application stratégique de la stratégie globale de communication au niveau international afin de contribuer aux efforts entrepris pour appliquer le Plan-cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention (2008-2018) (la Stratégie), sur le suivi des résultats de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Conférence Rio+20) et sur les mesures relatives au programme de développement pour l'après-2015 qui intéressent la stratégie globale de communication.

On trouvera dans les documents ICCD/COP(11)/3 et ICCD/COP(11)/19 de plus amples renseignements sur certains des progrès accomplis dans l'application de la stratégie globale de communication.

## Table des matières

|  | <i>Paragraphes</i> | <i>Page</i> |
|--|--------------------|-------------|
| I. Généralités .....   | 1–4                | 3           |
| II. Progrès réalisés dans la mise en œuvre .....   | 5–48               | 4           |
| A. Prix «Terre pour la vie».....   | 6–10               | 4           |
| B. Formation et renforcement des capacités de journalistes<br>et de correspondants spécialistes de l’environnement ..... | 11–17              | 5           |
| C. Contributions en nature et partenariats .....   | 18–24              | 7           |
| D. Activités de sensibilisation ayant précédé et suivi la Conférence Rio+20.....   | 25–32              | 8           |
| E. Coordination par le secrétariat des activités relatives<br>à la stratégie globale de communication.....               | 33–48              | 10          |
| III. Coordination par le secrétariat des activités relatives<br>à la stratégie globale de communication .....            | 49–55              | 18          |

## I. Généralités

1. Le plaidoyer, la sensibilisation et l'éducation, qui constituent l'un des objectifs opérationnels du Plan-cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention (2008-2018) (la Stratégie) adopté par la décision 3/COP.8, sont des activités essentielles pour que le secrétariat de la Convention soit à même de traiter les grands problèmes environnementaux et socioéconomiques mondiaux. La stratégie globale de communication élaborée pour donner suite à la décision 3/COP.8 est le document de référence pour les mesures stratégiques visant à contribuer efficacement à la mise en œuvre de la Stratégie.

2. À la dixième session de la Conférence des Parties, celles-ci ont examiné les progrès réalisés dans l'application de la stratégie globale de communication, tels qu'indiqués dans le document ICCD/COP(10)/2. Dans sa décision 4/COP.10, la Conférence a prié le Secrétaire exécutif de lui faire rapport, à sa onzième session, sur les nouveaux progrès accomplis dans ce domaine.

3. Destinée à mieux aborder la question de la désertification, de la dégradation des terres et de la sécheresse à l'approche de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Conférence Rio+20), qui s'est tenue à Rio de Janeiro (Brésil) du 20 au 22 juin 2012, la mise en œuvre de la stratégie globale de communication au cours de la première moitié de la période considérée a été axée sur la communication stratégique et a cherché à convaincre les décideurs, les médias, les organisations de la société civile et d'autres parties prenantes importantes de l'intérêt de la notion de neutralité en matière de dégradation des terres. Cette notion a été expressément reconnue dans les résultats de la Conférence Rio+20, parmi lesquels figure l'engagement de «s'employer, dans le cadre du développement durable, à créer un monde où la dégradation des sols ne serait plus un problème»<sup>1</sup>. En conséquence, les travaux menés au cours de la deuxième moitié de la période considérée ont eu pour but de concrétiser les activités de sensibilisation et de plaidoyer conformes à la stratégie du secrétariat visant à promouvoir un monde neutre en matière de dégradation des sols.

4. Le présent rapport fournit un résumé des activités coordonnées principalement par le secrétariat au titre de la stratégie globale de communication, ainsi qu'une évaluation de leurs résultats. Il traite essentiellement des activités menées au niveau international conformément à la décision 3/COP.8; il formule des recommandations sur les moyens d'aborder l'application stratégique de la stratégie globale de communication au niveau international afin de contribuer aux efforts entrepris pour appliquer le Plan-cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention (la Stratégie), sur le suivi des résultats de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Conférence Rio+20) et sur les mesures relatives au programme de développement pour l'après-2015 qui intéressent la stratégie globale de communication.

---

<sup>1</sup> *L'avenir que nous voulons*, par. 206; ce document peut être consulté à l'adresse électronique suivante: [www.uncsd2012.org/content/documents/727The%20Future%20We%20Want%2019%20June%2012%2030pm.pdf](http://www.uncsd2012.org/content/documents/727The%20Future%20We%20Want%2019%20June%2012%2030pm.pdf).

## II. Avancement de la mise en œuvre

5. La décision 4/COP.10 souligne que l'application de la stratégie globale de communication est un élément central des activités de sensibilisation coordonnées et ciblées qui appuient la mise en œuvre effective de la Stratégie. Le programme de travail biennal (2012-2013) du secrétariat en matière de plaidoyer, de sensibilisation et d'éducation a été conçu en fonction de cette orientation. En conséquence, les activités ci-après ont été menées.

### A. Prix «Terre pour la vie»

6. Dans sa décision 4/COP.10, la Conférence des Parties a accueilli avec satisfaction le prix «Terre pour la vie», qui lui a été présenté dans le cadre de la proposition d'initiative de Changwon en tant que contribution à la stratégie globale de communication. Plus de 500 invités ont assisté au lancement, parrainé par l'Office coréen des forêts. Immédiatement après le lancement, un coordonnateur à temps partiel a été engagé pour rédiger les communications, gérer le processus de dépôt des candidatures et de présélection, organiser le gala de remise des prix et préparer les supports médiatiques destinés à promouvoir les demi-finalistes et les lauréats.

7. En outre, dans sa décision 4/COP.10, la Conférence des Parties a invité les Parties et les partenaires intéressés, surtout dans le secteur privé, à soutenir le prix «Terre pour la vie» en participant à la promotion du prix ainsi qu'aux autres activités qui pourraient assurer le bon fonctionnement du programme du prix. L'édition 2012 du prix «Terre pour la vie» a reçu le soutien financier du groupe chinois Elion Resources, du Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement, de l'Office coréen des forêts, du Programme national qatarien de sécurité alimentaire et de la Direction suisse du développement et de la coopération. Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) ont fourni une aide en nature.

8. Le prix a désormais accompli deux cycles, pour 2012 et 2013. Des appels à candidatures ont été diffusés par l'intermédiaire de divers réseaux œuvrant dans le domaine de la terre et du développement durable. Cent dix candidatures ont été reçues en 2012 et 137 en 2013, rédigées dans les six langues des Nations Unies; elles émanaient d'un éventail d'organisations et de particuliers de toutes les parties du monde, ce qui témoigne de l'ampleur de la sensibilisation au prix. Parmi ces candidatures, 15 demi-finalistes ont été sélectionnés chaque année et présentés à un jury composé de 10 experts en développement, en gestion durable des terres et en pédologie. Les lauréats de l'édition de 2012 sont indiqués dans l'encadré 1. Au moment où ce rapport a été établi, les lauréats de l'édition de 2013 n'avaient pas encore été désignés.

9. La proclamation du nom des lauréats est une des activités phares menées au titre de la Convention à l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre la désertification, le 17 juin. En 2012, elle a eu lieu lors d'une réception qui a suivi la sixième Journée de la Terre à la Conférence Rio+20 et à laquelle ont assisté plus de 200 personnes. La proclamation du nom des lauréats par Miss Univers, M<sup>me</sup> Leila Lopes, Ambassadrice des zones arides au titre de la Convention, a suscité une large publicité. Le gala de remise des prix «Terre pour la vie», qui a eu lieu le 3 décembre 2012 à Doha, a été coparrainé par le Programme national qatarien de sécurité alimentaire. Des représentants des trois organisations lauréates étaient présents pour recevoir le prix. Plus de 120 invités, dont des ministres, ont assisté à la cérémonie, au cours de laquelle ont été projetées des vidéos narrant les histoires édifiantes de chacun des lauréats.

10. Le prix «Terre pour la vie» est le seul prix mondial qui ait pour unique objectif de faire connaître des organisations ou des personnes qui s'emploient à restaurer les terres dégradées et à améliorer la santé naturelle et la capacité productive du sol. Il a désormais accompli deux cycles et constitue une nouvelle tribune permettant de sensibiliser aux problèmes posés par la désertification et la dégradation des terres et à leurs solutions. Si des donateurs lui accordent un appui, ce prix peut devenir une reconnaissance prestigieuse pour ceux qui luttent contre la dégradation des terres dans le monde, et un moyen de développer de nouvelles stratégies prometteuses en matière de gestion durable des terres.

#### **Encadré 1**

##### **Les lauréats de l'édition de 2012 du prix «Terre pour la vie»**

**Sustainable Organic Integrated Livelihoods (SOIL) en Haïti.** En construisant des toilettes écosanitaires, SOIL fournit un accès à l'assainissement à des milliers de personnes vivant dans la pauvreté. SOIL transforme ensuite les déchets en un excellent engrais organique servant à la régénération des terres communautaires.

**Fondation turque de lutte contre l'érosion des sols, TEMA en Turquie.** TEMA est le plus grand mouvement pour la conservation des sols, la lutte contre l'érosion et la restauration des habitats naturels en Turquie. Les bénévoles de TEMA ont recueilli plus d'un million de signatures, ce qui a contribué à faire adopter une loi sur la conservation des sols et la gestion des terres.

**Conservation Efforts for Community Development (CECOD) en Ouganda.** Au moyen d'un programme de gestion durable des terres enseigné dans des éco-écoles, CECOD forme des enseignants et a lancé des dizaines de projets communautaires – qu'il s'agisse de jardins scolaires, de collecte de l'eau ou de compostage.

## **B. Formation et renforcement des capacités de journalistes et de correspondants spécialistes de l'environnement**

11. La décision 4/COP.10 souligne que la formation et le développement des capacités de journalistes et de correspondants spécialistes de l'environnement sont indispensables pour constituer un noyau d'acteurs qui s'intéressent principalement à la désertification, à la dégradation des terres et à la sécheresse. Dans ce contexte, l'un des domaines ciblés au titre de l'objectif opérationnel 1 de la Stratégie est la formation des médias et la création d'un réseau.

12. Dans cet esprit, le secrétariat, depuis la onzième Conférence des Parties, s'est lancé dans une initiative visant à constituer dans chaque région un noyau de journalistes, avec les objectifs suivants:

- a) Accroître l'attention accordée par les médias aux problèmes posés par la dégradation des terres et aux bonnes pratiques de gestion durable des terres en Asie, en Afrique et en Amérique latine;
- b) Promouvoir et vulgariser le concept de neutralité en matière de dégradation des terres;
- c) Constituer une communauté de journalistes écrivant régulièrement sur la lutte contre la désertification et la dégradation des terres et sur l'atténuation des effets de la sécheresse.

13. Au cours de la période considérée, des ateliers régionaux ont été organisés pour les régions de l'Asie et de l'Afrique du Nord et de l'Ouest. Un troisième atelier, pour la région de l'Amérique latine, devrait avoir lieu dans le courant de 2013. Les participants ont été sélectionnés à la suite d'un appel public à candidatures affiché sur le site de la Convention et communiqué aux médias inscrits sur la liste de diffusion du secrétariat et sur des listes de partenaires. Les journalistes ont été sélectionnés en tenant compte de critères de qualification de base ainsi que du type de média auquel ils appartenaient, de leur langue, de leur sexe et du pays qu'ils représentaient.

14. Chaque atelier a duré trois jours, dont deux ont été consacrés à des exposés présentés par des spécialistes locaux et internationaux, notamment des représentants de gouvernements et d'organisations de la société civile ainsi que des scientifiques, et le troisième à des visites sur le terrain. Chaque journaliste était tenu de proposer au moins deux sujets au cours de la manifestation ou des deux mois suivants et de communiquer au secrétariat les articles publiés. Ces articles ont été affichés sur le site de la Convention. Le secrétariat est demeuré en contact avec les participants.

15. L'atelier pour la région de l'Asie, qui a eu lieu du 23 au 25 mai 2012 à Chifeng (Chine), a été organisé conjointement par le secrétariat, l'Administration forestière d'État chinoise, l'Office coréen des forêts et l'Agence Chine nouvelle, avec l'appui du Département de la foresterie de la Mongolie intérieure (Chine). Il a bénéficié de l'aide financière de la République de Corée, par l'intermédiaire de l'Office des forêts coréen. Il a réuni cinquante participants, y compris des experts et des observateurs. Neuf journalistes de sept pays ont reçu une aide financière à cet effet. Par la suite, un réseau de journalistes a été mis en place en vue de faciliter la communication, l'échange d'informations et l'entraide. Les journalistes ont dit que cet atelier destiné aux médias était l'un des meilleurs auxquels ils aient participé, et ont formulé des recommandations afin d'optimiser le rôle des journalistes, l'organisation de l'atelier et les sorties sur le terrain. Il ressort de l'enquête de suivi que, au cours des deux mois suivants, les participants ont publié 22 articles sur la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse, y compris dans des médias de renom tels que *Inter-Press Service*, *AlertNet* de Reuters, *The Hindu*, *Chinadialogue* et *The Financial Express*. Les journalistes participants continuent de publier sur le sujet.

16. L'atelier pour la région de l'Afrique, qui a eu lieu du 29 au 31 mai 2012 à Alger, a été organisé avec le concours du Ministère algérien de l'agriculture et du développement rural, qui parrainait la manifestation. Les séances d'ouverture et de clôture ont réuni chacune plus de 100 participants. En moyenne, 50 personnes ont participé à l'atelier, y compris des experts et des observateurs. Parmi les participants, 16 journalistes africains, dont 4 algériens, ont reçu une aide financière qui leur a permis de participer. À la fin de l'atelier, les journalistes avaient proposé au moins 13 articles ou émissions de radio ou de télévision; certains avaient envoyé des communiqués de presse quotidiens. À la fin de 2012, plus de 30 articles avaient été publiés. Lors de la cérémonie de clôture, les journalistes ont présenté au Secrétaire exécutif et au ministre un rapport sur l'atelier ainsi que des recommandations de mesures visant à renforcer l'intérêt des médias pour les activités menées au titre de la Convention. Les participants ont mis en place leur réseau et établi un programme de travail.

17. Les réseaux restent dynamiques et certains journalistes ont intégré la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse dans leurs préoccupations concernant l'environnement, liant ces questions à d'autres telles que les changements climatiques, l'égalité des sexes et la dégradation des forêts. Les participants continuent de faire écho aux principales manifestations organisées par le secrétariat, notamment la célébration de la Journée mondiale de la lutte contre la désertification en 2012, le gala de remise des prix «Terre pour la vie» et la onzième session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention. Le secrétariat appuie les réseaux afin d'encourager les journalistes

spécialistes de l'environnement, en particulier ceux qui ont été formés par d'autres partenaires sur les questions relatives à la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse, à se joindre à ses initiatives. Les journalistes communiquent les articles qu'ils écrivent par l'intermédiaire d'un groupe de discussion en ligne qui est également utilisé par le secrétariat pour diffuser des informations sur les activités menées au titre de la Convention et sur les questions relatives à la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse.

### C. Contributions en nature et partenariats

18. La décision 4/COP.10 invite les Parties ainsi que les gouvernements des États non parties à la Convention, les organisations intergouvernementales et les organisations non gouvernementales à fournir un appui financier ou en nature pour garantir l'application effective de la stratégie globale de communication, notamment un soutien financier ou en nature pour les services de traduction en vue d'assurer une diffusion plus large et plus équilibrée des documents destinés à la sensibilisation et aux médias. La même décision invite également les partenariats public-privé pour l'application de la stratégie globale de communication à continuer de renforcer la mobilisation de nouveaux acteurs en faveur de la gestion durable des terres et à apporter leur soutien à l'organisation de campagnes mondiales sur la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse.

19. Étant donné la rareté des ressources de base et des fonds extrabudgétaires, la mise en œuvre de la stratégie globale de communication exige aussi des aides en nature. De nombreuses Parties reconnaissent l'importance des activités de sensibilisation, mais leurs financements vont en priorité à d'autres programmes. En dehors de la contribution financière au prix «Terre pour la vie» (350 000 euros), les fonds extrabudgétaires alloués aux activités de sensibilisation, de communication et d'éducation au cours de la période considérée se sont élevés à 62 565 euros. Ce financement extrabudgétaire a été très apprécié et employé de manière efficace mais son montant était beaucoup trop faible pour permettre d'exécuter en totalité le programme de travail. Le budget de base alloué aux mêmes activités dans le programme de travail pour 2012-2013 (consultants et experts, voyages autorisés des fonctionnaires et productions matérielles) s'élevait à 70 000 euros. La pénurie de fonds de programmation a touché des activités courantes comme les traductions. Dans la décision 4/COP.10, les Parties ont reconnu l'importance de la langue en tant qu'instrument fondamental pour toute forme de communication, et en particulier pour la sensibilisation du public. À l'avenir, étant donné que la demande et l'offre de produits d'information continuent d'augmenter, le manque de ressources rendra de plus en plus difficile la diffusion large et équilibrée des informations grâce à des traductions plusieurs langues.

20. En conséquence, des aides en nature reçues de divers intervenants ont eu des répercussions importantes sur la mise en œuvre de la stratégie globale de communication. Il s'agissait principalement de ressources humaines qui ont assuré le succès de la mise en œuvre de la stratégie. Les Parties qui ont fourni des contributions ponctuelles en nature aux grandes manifestations de sensibilisation au cours de la période considérée sont l'Afrique du Sud (pour la cinquième Journée de la Terre, célébrée le 6 décembre 2011), l'Algérie (pour la célébration, les 15 et 16 décembre 2011, de la Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification et pour l'atelier régional destiné aux médias d'Afrique), la Chine (pour l'atelier régional destiné aux médias d'Asie), le Brésil (de la part de la Fundação Cearense de Meteorologia e Recursos Hídricos et du Bureau du Gouverneur de l'État du Ceará pour la promotion des questions relatives à la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse auprès des médias du Ceará), l'Union européenne (pour la célébration, le 17 juin 2012, de la Journée mondiale de la lutte contre la désertification), le Qatar (pour le gala de remise des prix «Terre pour la vie») et la République de Corée (pour le gala de remise des prix «Terre pour la vie»).

21. En outre, des acteurs non étatiques, notamment le secteur privé et des particuliers, ont consacré du temps et fourni des ressources financières, ce qui a été d'une aide précieuse pour les activités de sensibilisation. Par exemple, le secteur privé a fourni une aide pour l'impression de documents, la présentation de comptes rendus dans les médias, et des services consultatifs en matière de communication. Des contributions volontaires appuyant les activités de sensibilisation, par exemple la production d'une vidéo promotionnelle pour la célébration de la Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification, ont été grandement appréciées. On trouvera dans le document ICCD/COP(11)/19 de plus amples renseignements sur les activités de partenariat relatives à la Décennie.

22. Les partenariats avec les secrétariats des autres Conventions de Rio en matière de sensibilisation et de communication ont été renforcés par les activités conjointes relatives au Pavillon des Conventions de Rio et à la production du calendrier des Conventions de Rio. Le Pavillon est une activité de sensibilisation conjointe des secrétariats des Conventions de Rio et du Fonds pour l'environnement mondial qui vise à promouvoir et à renforcer les synergies entre les Conventions de Rio au niveau de la mise en œuvre. Une édition spéciale du Pavillon organisée à la Conférence Rio+20 du 13 au 22 juin 2012 a reçu une aide en nature de la part du secteur privé. Une célébration mondiale de la Journée mondiale de la lutte contre la désertification de 2012 a eu lieu le 17 juin au Pavillon des Conventions de Rio (voir ci-dessous la section II.D, «Activités de sensibilisation ayant précédé et suivi la Conférence Rio+20»).

23. Le partenariat pour la célébration de la Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification montre une nouvelle fois comment des organisations animées du même esprit peuvent démultiplier leur influence en unissant leurs forces. L'Équipe spéciale interorganisations pour la Décennie compte désormais 13 membres. Les activités qu'elle a menées au cours de la période considérée sont exposées en détail dans le document ICCD/COP(11)/19.

24. Lors des principales manifestations organisées au titre de la Convention, des activités conjointes avec le Mécanisme mondial ont été menées sous la forme de communiqués de presse conjoints et de diffusion d'informations. En outre, en application de la décision 6/COP.10, les équipes de communication du secrétariat et du Mécanisme mondial ont entrepris, sous la direction de l'Équipe spéciale conjointe de cadres dirigeants, l'élaboration et la mise en œuvre d'une identité de groupe assortie de stratégies communes d'information et de communication (voir le document ICCD/COP(11)/3). À la suite d'une recherche rigoureuse d'options viables susceptibles de traduire l'amélioration du cadre institutionnel et de la gouvernance telle que précisée dans la décision 6/COP.10, une nouvelle identité de groupe a été introduite dans les produits de communication du Mécanisme mondial.

#### **D. Activités de sensibilisation ayant précédé et suivi la Conférence Rio+20**

25. Comme on l'a mentionné à la section I (Généralités), la mise en œuvre de la stratégie globale de communication au cours de la période considérée a mis l'accent sur la communication stratégique de la notion de neutralité en matière de dégradation des terres à l'intention des parties prenantes concernées, et, après la Conférence Rio+20, sur l'exécution d'activités de sensibilisation et de plaidoyer, conformément à la stratégie du secrétariat visant à promouvoir un monde neutre en matière de dégradation des sols.



26. Une page Web consacrée à la neutralité en matière de dégradation des terres a été créée sur le site de la Convention<sup>2</sup>. Une note d'orientation intitulée «Un objectif de développement durable pour Rio+20: Assurer la contribution des terres et des sols de notre planète au développement durable, y compris la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté» a été lancée officiellement par le Secrétaire exécutif lors de la conférence de presse tenue à Berlin le 23 mai 2012, en présence de journalistes allemands et de représentants de la société civile; elle a fait l'objet d'une diffusion en direct sur le Web. Un dépliant résumant la note d'orientation est destiné à promouvoir la notion de neutralité en matière de dégradation des terres auprès d'un large public.

27. En 2012, le thème de la Journée mondiale de la lutte contre la désertification était le suivant: «Des sols sains pour votre vie – Pour la neutralité en matière de dégradation des terres». La célébration a eu lieu au Pavillon des Conventions de Rio en marge de la Conférence Rio+20, avec le soutien d'organismes des Nations Unies, d'entités régionales, de gouvernements, d'organisations de la société civile et du secteur privé, ce qui était indispensable non seulement pour organiser la manifestation mais aussi pour lui donner davantage de publicité.

28. Lors de cette manifestation, le public a été particulièrement intéressé par une table ronde de haut niveau réunissant des dirigeants d'institutions, et par un débat spontané entre les intervenants sur le thème «Comment une gestion durable des terres et des sols peut-elle aider à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement?».

29. Les activités au titre de la Convention ont été portées à la connaissance du public avant, pendant et après la Conférence Rio+20. Le secrétariat a participé à divers groupes de communication de la Conférence et leur a communiqué des informations. Avant la Conférence, il a distribué aux médias et aux parties prenantes de la Convention un calendrier et un résumé de toutes les manifestations organisées au titre de la Convention à l'occasion de la Conférence, qu'il a également affichés sur son site Web avant l'événement; il a diffusé un dossier de presse et des notes d'information pour les médias. Aussitôt après la Conférence, il a rédigé des communiqués de presse. Il a tenu deux conférences de presse, à la suite desquelles il a reçu des demandes d'interviews de médias éminents, tels le *Financial Times*, Telesur, *Le Monde*, BBC Afrique, Afrique Renouveau, Band Television (pour GloboTV), la Radio des Nations Unies, Brazil Television et la Télévision nationale du Bénin.

30. Le secrétariat a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration de supports publicitaires, y compris des affiches, des programmes et des communiqués de presse, et de nombreux organismes partenaires, le Mécanisme mondial et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), ont diffusé ces supports par leurs propres filières. Le secrétariat a mis à contribution ses réseaux, tels l'Institut international du développement durable, la page officielle consacrée à la Conférence Rio+20 par le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, le Département de l'information, le Pavillon des Conventions de Rio et 3BL Media et ses partenariats avec Inter-Press Service et l'Agence Chine nouvelle. Il a utilisé les moyens de formation des médias à Rio par l'Environmental Journalists Network et par la Fondation IPS-Thomson Reuters. Dès la fin de la Conférence, les activités ont été couvertes par Earth Negotiations Bulletin et Responding to Climate Change (RTCC) ainsi que par les journalistes formés dans le cadre des ateliers régionaux organisés en mai 2012 pour les médias d'Asie et d'Afrique.

---

<sup>2</sup> À l'adresse électronique suivante: [www.unccd.int/en/programmes/RioConventions/RioPlus20/Pages/Land-DegradationNeutralWorld.aspx](http://www.unccd.int/en/programmes/RioConventions/RioPlus20/Pages/Land-DegradationNeutralWorld.aspx).

31. À l'approche de la Conférence Rio+20, le secrétariat a organisé un concours invitant les enfants et les jeunes du monde entier jusqu'à 25 ans à faire part de leurs vœux pour le sol et la terre. Le thème était celui de l'édition de 2012 de la Journée mondiale de la lutte contre la désertification: «Des sols sains pour votre vie – Pour la neutralité en matière de dégradation des terres». Les lauréats de l'Ouganda, du Nigéria et des Émirats arabes unis ont été présentés sur le site de la Convention et une lauréate a lu le texte dans lequel elle décrivait ses espoirs pour l'avenir du sol et de la terre.

32. En plus des manifestations mondiales à la Conférence Rio+20, 34 Parties et organisations de la société civile ont indiqué au secrétariat qu'elles avaient organisé des manifestations à cette occasion, et celles-ci ont été présentées sur la page consacrée à cette Journée sur le site de la Convention.

## **E. Coordination par le secrétariat des activités relatives à la stratégie globale de communication**

33. Dans sa décision 4/COP.9, la Conférence des Parties a prié le secrétariat de continuer de jouer son rôle de coordination de la mise en œuvre de la stratégie globale de communication. La présente section résume les activités relatives à la stratégie globale de communication qui ne sont pas mentionnées explicitement dans ladite décision.

### **1. Site Web**

34. Le processus initial de renouvellement du site Web de la Convention a été achevé et un nouveau site utilisant la plate-forme logicielle SharePoint a été mis en place en mars 2012. Chaque service du secrétariat est désormais chargé de mettre le site à jour. En mai 2013, le site a reçu plus de 56 000 visites, soit près de 2,5 fois plus qu'en 2010 et 7 fois plus qu'en 2007. Un des problèmes étant celui du manque de compétences du personnel pour actualiser la plate-forme SharePoint, il est prévu d'organiser de nouvelles formations.

### **2. Médias sociaux**

35. Le rapport sur la stratégie globale de communication au cours du dernier exercice biennal, présenté dans le document ICCD/COP(10)/2, a noté le fort potentiel de croissance qu'offrent les médias sociaux. Au cours de la période considérée, le secrétariat de la Convention a renforcé ses activités dans ce domaine grâce notamment à ses comptes sur Facebook, Twitter, YouTube, Weibo (en chinois) et Flickr et à un blogue tenu par le secrétariat (en phase expérimentale). Les progrès de la fréquentation de ces médias sont résumés dans le tableau 1.

36. Ces médias sont devenus des moyens de diffusion importants, en particulier lors de manifestations et conférences de premier plan. Les messages qui y sont affichés permettent aux participants à la Conférence d'avoir accès en temps opportun à des informations logistiques, par exemple les retransmissions sur le Web, les horaires des réunions, les diapositives des présentateurs et les principaux articles publiés par les médias; ils peuvent aussi faire participer des personnes qui ne sont pas physiquement présentes. En outre, ils créent un «buzz» autour de la «Convention sur la lutte contre la désertification» et fournissent une description multimédia des manifestations. L'expérience montre que les messages multimédias visuels affichés en temps voulu sont les plus lus et les plus retransmis. Par exemple, pendant la onzième session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention, et troisième session extraordinaire du Comité de la science et de la technologie lors de la deuxième Conférence scientifique au titre de la Convention, le compte twitter @UNCCD a touché environ 100 000 comptes. Au cours de

la même période, la page Facebook a totalisé entre 1 700 et 2 500 vues par jour (en période normale, le nombre de vues par jour se situe entre 500 et 1 000).

Tableau 1  
**Communication dans les médias sociaux**

| <i>Média social</i>                              | <i>Fréquentation en juin 2012</i>                  | <i>Fréquentation en juin 2013</i>                   | <i>Augmentation<br/>approximative<br/>en un an</i> |
|--|--|---|--|
| Facebook<br>(www.facebook.com/UNCCD)             | 2 400 «j'aime»                                     | 5 780 «j'aime»                                      | 140 %  |
| Twitter (@UNCCD)                                 | 1 600 abonnés                                      | 3 132 abonnés                                       | 96 %   |
|  | 5 707 comptes touchés<br>(en moyenne hebdomadaire) | 52 000 comptes touchés<br>(en moyenne hebdomadaire) | 811 %  |
| Weibo (Weibo.com/UNCCD)<br>(lancé en avril 2013) | (Non disponible)                                   | 26 254 abonnés                                      | (Non disponible)                                   |

### 3. Diffusion de l'information

37. La diffusion de l'information sur les plates-formes multimédias, en utilisant le site Web et les médias sociaux, a également aidé à sensibiliser les mass médias. Des dossiers de presse complets ont été élaborés pour la dixième Conférence des Parties, la onzième session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention, la troisième session extraordinaire du Comité de la science et de la technologie et la deuxième Conférence scientifique au titre de la Convention.

38. Pour le secrétariat, les matériels imprimés et électroniques restent des moyens importants de sensibilisation à la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse. Au cours des dernières années, la diffusion périodique d'informations sous l'appellation UNCCD a contribué à accroître la crédibilité du secrétariat en tant qu'organisation de lutte contre les problèmes posés par la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse. Parmi ces publications périodiques, on peut citer le bimestriel UNCCD News, le bimensuel UNCCD Alert et l'hebdomadaire Land Scan, dont seul l'UNCCD News est externalisé. Une enquête de lectorat en ligne sur UNCCD News réalisée en mai 2013 a montré que les répondants trouvaient le bulletin intéressant et instructif. Avant que le catalogue public accessible en ligne (OPAC) n'ait été mis en place, le service d'information utilisait d'autres moyens pour fournir des renseignements utiles sur la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse par l'intermédiaire de sa page Web et du bulletin électronique hebdomadaire LandScan. LandScan compte maintenant 735 abonnés, ce qui représente une augmentation importante depuis son lancement en 2009 en tant que service en interne avec 43 abonnés.

### 4. Relations avec les médias

39. Au titre de l'objectif opérationnel 1 de la Stratégie, le secrétariat a intensifié ses activités de communication et de liaison avec les médias auxquelles il a ajouté des actions de formation et le renforcement de son réseau. Il a continué d'employer les moyens classiques, notamment les communiqués de presse et la promotion auprès des journalistes, mais s'est attaché à accroître leur efficacité. À cette fin, il a ciblé les médias mondiaux, notamment ABC Australie, l'Agence France Presse, Al-Jazira, Associated Press, la BBC, DevNews, l'agence espagnole EFE, France 24, *The Guardian*, *Inter Press Service*, IRIN, *The Korea Times*, *Le Monde*, *Thomson Reuters*, *SciDev*, *The Independent*, *The Hindu*, *Telesur*, *TV Globo*, *UN News*, *The Washington Post*, et l'Agence Chine nouvelle. Des séances d'information ont eu lieu au cours de réunions et conférences organisées au titre de la Convention, et au moins 40 journalistes du monde entier ont reçu une formation

dispensée par le secrétariat de la Convention lors de manifestations organisées par des partenaires ou par des experts sélectionnés à l'avance pour répondre à leurs questions. En fonction de l'expérience de l'exercice biennal précédent, chaque fois que le président d'un pays en développement a participé à une conférence de presse organisée au titre de la Convention pendant l'exercice en cours, un ancien président d'un pays développé a été invité à y participer. Plusieurs communiqués de presse ont été publiés conjointement avec l'Organisation météorologique mondiale, le Programme des Nations Unies pour le développement et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Afin de renforcer la diffusion de l'information par les stations de radio locales et nationales de la région, le secrétariat a lancé par l'entremise de Green Radio World un partenariat visant à aider les journalistes spécialisés dans l'environnement à recueillir et à diffuser des interviews audio grâce aux nouveaux médias.

40. Pour gagner en efficacité, le secrétariat a étoffé sa base de données multimédia, qui est passée de 1 500 entrées en 2010 à plus de 4 300 en 2012, et l'utilise de manière stratégique. Pour réaliser une communication ciblée et élargir la diffusion, le secrétariat a demandé à ses partenaires de transmettre leurs informations au moyen de listes de diffusion. Les communiqués et dossiers de presse ont été diffusés en temps opportun et priorité a été donnée à répondre aux demandes des médias. Quarante-sept communiqués de presse ont été diffusés en 2011 et 35 en 2012. Un nouvel accord de partenariat, venant s'ajouter à ceux existants avec Inter-Press Service et le Département de l'information de l'ONU, a été conclu avec l'Agence Chine nouvelle, ce qui élargit la communication aux 150 bureaux de l'Agence à travers le monde et permet d'envisager le parrainage de la production de supports de sensibilisation.

## **5. Campagnes et manifestations de sensibilisation**

41. Pour les rapports concernant l'édition 2012 de la Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la Conférence Rio+20, on se reportera à la section II.D (Activités de sensibilisation ayant précédé et suivi la Conférence Rio+20). Pour un rapport sur les activités d'appui à la Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification (2008-2018), on se reportera au document ICCD/COP(11)/19.

42. La Journée de la Terre a été lancée en 2009 pour constituer une manifestation majeure de sensibilisation en vue de renforcer l'attention portée par les décideurs aux questions relatives à la terre qui intéressent la Convention. Deux manifestations au titre de la Journée de la Terre ont été organisées pendant la période considérée. La participation à l'une et à l'autre s'est améliorée par rapport à l'année précédente tant en termes de fréquentation que du profil des orateurs.

43. La cinquième Journée de la Terre a eu lieu le 6 décembre 2011 au cours de la dix-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) à Durban (Afrique du Sud), en partenariat avec le Ministère sud-africain de l'environnement. Le Conseil des ministres sud-africain en a fait une manifestation officielle du Gouvernement à l'occasion de ladite Conférence des Parties. Le Vice-Président sud-africain, M. Kgalema Motlanthe, a prononcé le discours inaugural lors de la cérémonie d'ouverture. Cette manifestation a également marqué le début d'une campagne de sensibilisation du public au programme d'action défini par la Conférence Rio+20 en vue d'atteindre la neutralité en matière de dégradation des sols. Environ 200 participants ont assisté à la manifestation, et la plupart de ceux qui ont répondu à l'évaluation qui en a été faite ultérieurement se sont dits «très satisfaits» ou «satisfaits» de

son organisation, des discours qui y avaient été prononcés et de l'impression générale qu'ils en avaient retirée<sup>3</sup>.

44. La sixième Journée de la Terre a eu lieu au Pavillon des Conventions de Rio au cours de la onzième session de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique à Hyderabad (Inde). Plus de 200 personnes ont participé à la séance d'ouverture, et tout au long de la Journée l'assistance n'a jamais été inférieure à 80 personnes. Le discours liminaire de M<sup>me</sup> Vandana Shiva a suscité beaucoup d'intérêt. Outre les annonces en ligne habituelles, effectuées par l'intermédiaire de plusieurs listes de diffusion, la publicité pour cette manifestation a été renforcée par la distribution de cartes postales sur le site; par le Pavillon des Conventions de Rio; par la retransmission de la conférence sur écrans; par une signalisation au moyen de panneaux spéciaux; par l'annonce préalable des activités à intervalles réguliers et en temps opportun, en partenariat avec les organisateurs de la conférence; et par la promotion individuelle effectuée sur place auprès des journalistes<sup>4</sup>.

45. Parmi les autres conférences au cours desquelles le Secrétariat a joué un rôle important de sensibilisation et de communication, on peut citer: le Dialogue de Caux sur la terre et la sécurité (tenu du 7 au 11 juillet 2012 à Caux, Suisse), la Semaine mondiale des sols (tenue du 18 au 22 novembre 2012 à Berlin), la Journée de l'agriculture, des paysages et des moyens de subsistance (le 3 décembre 2012 à Doha), et la Réunion de haut niveau sur les politiques nationales de lutte contre la sécheresse (tenue du 11 au 15 mars 2013 à Genève, Suisse). En assurant les services de conférence des Conventions de Rio, le Secrétariat a été activement impliqué dans l'organisation du Pavillon des Conventions de Rio lors de la Conférence Rio+20, de la dix-septième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de la onzième Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique. À chacune de ces occasions, le stand d'exposition et d'information du secrétariat de la Convention a été mis en place et tenu par son personnel. Le secrétariat a également participé à des expositions à l'occasion de conférences stratégiques, tels que le Forum mondial de l'eau (Marseille, France), le Salon international de l'environnement (Munich, Allemagne), le Global Media Forum de la Deutsche Welle (Bonn, Allemagne), la Semaine mondiale de l'eau (Stockholm), la Journée des Nations Unies (Bonn, Allemagne), et la première réunion de la Plate-forme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (Bonn, Allemagne).

## 6. Programmes d'hommages

46. La stratégie globale de communication (ICCD/COP(9)/MISC.1, par. 87) affirme que choisir des personnalités de renom pour appeler l'attention sur les questions dont s'occupe la Convention, notamment par des activités de plaidoyer, pourrait donner la publicité nécessaire à la Stratégie et résoudre certains problèmes de la Convention liés entre autres à la rigidité de ses concepts. Dans cette perspective, l'une des mesures stratégiques préconisées dans la stratégie globale de communication est la création d'un petit réseau de défenseurs de la gestion durable des terres ayant suffisamment de poids pour influencer sur un large éventail de décideurs et de médias.

<sup>3</sup> Le rapport complet sur la cinquième Journée de la Terre peut être consulté sur le site de la Convention, à l'adresse électronique suivante: [www.unccd.int/publicinfo/landday/landday5/menu.php](http://www.unccd.int/publicinfo/landday/landday5/menu.php).

<sup>4</sup> Le rapport complet sur la sixième Journée de la Terre peut être consulté sur le site de la Convention, à l'adresse suivante: [www.unccd.int/en/programmes/Event-and-campaigns/Land-Day/Land%20day%206/Pages/Land-Day-6-report.aspx](http://www.unccd.int/en/programmes/Event-and-campaigns/Land-Day/Land%20day%206/Pages/Land-Day-6-report.aspx).

47. Depuis la désignation en 2010 du premier Défenseur de la gestion durable des terres, l'Ambassadeur Byong Hyon-kwon (République de Corée), le titre de Défenseur de la gestion durable des terres a été changé en celui d'Ambassadeur des zones arides. Actuellement, neuf ambassadeurs des zones arides (voir encadré 2) s'efforcent de faire prendre conscience aux décideurs et au grand public qu'il faut s'attaquer aux problèmes posés par la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse, et de fournir l'élan nécessaire pour mettre pleinement en œuvre les objectifs de la Stratégie. Les effets de leur action ont dépassé les attentes. Par exemple, l'Ambassadeur Kwon a attiré l'attention mondiale sur la coopération régionale visant à lutter contre les tempêtes de sable jaune en Asie. M<sup>me</sup> Lopes a accru l'attention portée par les médias au prix Terre pour la vie. M. Garrity a appuyé les efforts déployés par le secrétariat pour promouvoir la neutralité en matière de dégradation des terres au cours des périodes qui ont précédé et suivi la Conférence Rio+20. M<sup>me</sup> Fraser a contribué à des manifestations importantes telles que la dixième Conférence des Parties à la Convention et la cinquième Journée de la Terre. Toutefois, le programme Ambassadeurs des zones arides continue de poser un problème de financement car il génère des coûts importants et son exécution dépend de la disponibilité des fonds.

### **Encadré 2**

#### **Ambassadeurs des zones arides**

- M<sup>me</sup> Liu Fangfei (Chine), correspondante de la Télévision centrale de Chine
- M<sup>me</sup> Deborah Fraser (Afrique du Sud), chanteuse
- M. Dennis Garrity (États-Unis d'Amérique), ancien Directeur général du World Forestry Centre
- S. E. Byong Hyon-kwon (République de Corée), ancien Ambassadeur de la République de Corée, Président de l'organisation non gouvernementale Future Forest
- M<sup>me</sup> Leila Lopes (Angola), Miss Univers 2011
- M. Carlos Marchena (Espagne), joueur de football, vainqueur de la coupe du monde
- S. E. Pedro Verona Rodrigues Pires (Cap-Vert), ancien Président du Cap-Vert
- S. A. R. la Princesse Basma Bint Ali (Jordanie), Princesse de Jordanie, fondatrice du Jardin botanique royal
- M. Jeffrey Sachs (États-Unis d'Amérique), économiste, Directeur de l'Earth Institute

48. Galvanisé par le succès du premier prix Terre pour la vie et du programme Ambassadeurs des zones arides, et conscient de l'importance de faire connaître les expériences concluantes en matière de gestion durable des terres au niveau tant local qu'international, le secrétariat a élaboré un plan global de programmes d'hommages (voir le tableau 2). Les derniers ajouts au programme d'hommages sont les «Défenseurs des zones arides» et les «Défenseurs des zones arides du monde», qui visent à créer une communauté d'acteurs et à permettre à un plus large groupe d'acteurs de rejoindre la «famille» de la Convention pour réaliser les objectifs de celle-ci et s'efforcer de parvenir à un monde neutre en matière de dégradation des terres. Le troisième concours photo organisé au titre de la Convention aura lieu dans le courant de 2013.

Tableau 2  
Aperçu du programme d'hommages de la Convention

|                  | <i>Prix Terre pour la vie</i>  | <i>Défenseurs des zones arides</i>   | <i>Défenseurs des zones arides du monde</i>  | <i>Ambassadeurs des zones arides</i>  | <i>Concours photo de la Convention</i>  |
|------------------|--|--|--|---|---|
| <b>But</b>       | Susciter une action en faveur de la gestion durable des terres et de l'eau en inspirant dynamisme et motivation aux individus et aux organisations (à tous les niveaux) et en rendant hommage à l'excellence et à l'esprit d'initiative  |  |  |   |   |
| <b>Avantages</b> | Rendre hommage aux activités de gestion durable des terres et de l'eau qui ont bénéficié de manière tangible au développement durable des zones arides, et «récompenser ceux qui rendent productives les zones arides, afin qu'elles prospèrent, ce qui incitera d'autres personnes à suivre leur exemple»<br>(Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU) | Renforcer l'engagement des personnes, des organisations et des entreprises en faveur de la promotion d'activités de terrain aux niveaux local et national, et faire reconnaître leurs réalisations   | Renforcer l'engagement des personnes, des organisations et des entreprises qui contribuent de façon importante à la mise en œuvre de la Convention et de la Stratégie à l'échelle mondiale, et faire reconnaître leurs réalisations  | Engager des personnes connues pour leurs capacités à entraîner les autres et à inspirer l'action dans des activités de plaidoyer et de sensibilisation visant à promouvoir la mise en œuvre de la Convention  | Faire connaître et admirer, au moyen d'images provenant du monde entier, qui décrivent l'empreinte de l'homme sur la terre, les innovations humaines en matière de restauration des zones dégradées et susciter ainsi l'espoir, l'optimisme et la foi en la possibilité de changement   |
| <b>Objectifs</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Rendre hommage aux contributions de classe mondiale dans le domaine de la gestion durable des terres et de la gestion de l'eau</li> <li>Établir un prix respecté et recherché, susceptible de stimuler la communication au sujet de la gestion durable des terres et de l'eau</li> </ul>                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Rendre hommage, au niveau national ou mondial, à des personnes ayant contribué de façon importante à éviter la dégradation des terres ou à la restauration de terres dégradées, contribuant ainsi à un monde neutre en matière de dégradation des sols</li> </ul> | <p>Rendre hommage à des personnes et institutions qui:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ont contribué de manière exceptionnelle à la réalisation d'un monde neutre en matière de dégradation des sols</li> <li>Ont fait connaître leurs valeurs et leur démarche novatrice dans le domaine de la gestion durable des terres et de l'eau</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Susciter des occasions de dialogue avec des décideurs aux plus hauts niveaux régional et mondial afin de susciter des changements politiques, de provoquer des engagements et de mobiliser des ressources</li> <li>Susciter des occasions de faire de la publicité sur les principaux marchés régionaux et mondiaux</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Montrer l'évolution des relations entre l'homme et sa terre ou son sol</li> <li>Sensibiliser le public aux divers aspects de la désertification, de la dégradation des terres et de la sécheresse</li> <li>Encourager le public et les décideurs à agir, notamment en favorisant les pratiques durables d'exploitation des terres</li> </ul> |

| <i>Prix Terre pour la vie</i> | <i>Défenseurs des zones arides</i>  | <i>Défenseurs des zones arides du monde</i>   | <i>Ambassadeurs des zones arides</i>   | <i>Concours photo de la Convention</i>  |   |
|-------------------------------|---|---|--|---|---|
|                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Susciter des mouvements sociaux, économiques et environnementaux en accordant une reconnaissance à la gestion durable des terres et de l'eau</li> <li>• Donner un nouvel élan aux niveaux national et local à la célébration de la Journée mondiale de la lutte contre la désertification et de la Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification (2010-2020)</li> <li>• Renforcer l'attention portée par les médias à la gestion durable des terres et de l'eau et à la restauration des sols en publiant des récits inspirés des récipiendaires du diplôme de Défenseur des zones arides</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ont accru l'attention accordée aux problèmes posés par la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse dans les zones arides et les principaux problèmes mondiaux s'y rapportant</li> <li>• Ont mobilisé des appuis en faveur de la mise en œuvre de la Convention et de la Stratégie</li> <li>• Ont sensibilisé la presse et le grand public aux progrès réalisés dans le secteur privé en faveur d'un avenir plus durable</li> <li>• Ont renforcé au niveau mondial l'importance et la visibilité de la Convention</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer l'importance de la gestion durable des terres et de l'eau aux yeux du grand public</li> </ul>                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire connaître les avantages d'une gestion adéquate des terres et des sols</li> </ul>   |   |
| <b>Description</b>            | Le prix «Terre pour la vie» sera décerné une fois par an au cours d'une cérémonie, à l'issue d'un processus de sélection rigoureux, ouvert et transparent. En acceptant le prix, le lauréat acceptera de collaborer avec le secrétariat à un programme de communication et de sensibilisation et d'employer le montant de   | Les coordonnateurs nationaux sont invités à décerner des diplômes nationaux de défenseur des zones arides à l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre la désertification. Ils sont priés de communiquer les noms et activités des lauréats accompagnés de photographies au secrétariat   | Le programme est exclusivement consacré aux personnes véritablement influentes, dirigeants, entrepreneurs et innovateurs du monde entier qui inspirent et motivent les autres. | Les nominations en tant qu'ambassadeur des zones arides seront décidées par le Secrétaire exécutif, après un processus de sélection rigoureux au cours duquel les besoins seront comparés à l'ensemble des compétences du candidat, à son carnet d'adresses de décideurs mondiaux ou à son influence auprès du grand public | Les photographes amateurs et professionnels de tous les pays peuvent présenter au maximum cinq clichés par voie électronique. Un jury international composé de photographes célèbres et de spécialistes renommés des questions relatives à la gestion durable des terres et de l'eau examinera les photos et choisira les gagnants. |



|   | <i>Prix Terre pour la vie</i>  | <i>Défenseurs des zones arides</i>   | <i>Défenseurs des zones arides du monde</i>   | <i>Ambassadeurs des zones arides</i>   | <i>Concours photo de la Convention</i>   |
|---|--|--|---|--|--|
|   | son prix pour élargir ou faire connaître son initiative  | de la Convention, afin que celui-ci puisse les faire connaître du monde entier par l'intermédiaire de son site Web   |   |  |  |
| <b>Nombre de prix ou titres décernés</b>                | Jusqu'à trois prix seront décernés chaque année. Le prix comprendra une plaque et éventuellement une somme d'argent provenant d'un fonds consacré au prix (alimenté par les contributions des partenaires) | Aucune limite n'est fixée. La liste des personnes ayant reçu ces diplômes sera soumise au secrétariat de la Convention et publiée sur son site Web   | Aucune limite n'est fixée, mais il est proposé dans un premier temps de faire fabriquer 30 plaques  | Aucune limite n'est fixée, mais le nombre devrait pouvoir être géré dans le cadre du programme de travail et du budget du secrétariat, afin de maximiser la mobilisation des ambassadeurs des zones arides | La photo gagnante choisie par le public – My Choice Award – et la meilleure photographie présentée dans chacune des régions recevront une mention honorable. Les lauréats des trois premiers prix se verront remettre un diplôme et une somme d'argent |
| <b>Processus d'attribution</b>                          | La présentation des candidatures pourra être spontanée ou effectuée par un tiers; elle sera suivie d'une présélection, puis un jury international se réunira pour désigner les lauréats                    | Les ministères nationaux chargés de la coordination font office de référents nationaux pour le programme «Défenseurs des zones arides» et d'interlocuteurs principaux des candidats au programme. Les coordonnateurs nationaux établiront leurs propres critères de sélection en se fondant sur les directives établies par le secrétariat | Les plaques et les diplômes seront remis par le Secrétaire exécutif pour des réalisations bien établies et étayées. Les candidatures spontanées ne seront pas admises, mais les coordonnateurs nationaux pourront proposer des candidats au Secrétaire exécutif | À la discrétion du Secrétaire exécutif, conformément au mandat établi. La nomination est limitée dans le temps (deux ans), mais renouvelable   | Le concours est ouvert à tout photographe, amateur ou professionnel, quel que soit son pays  |
| <b>Organisme chargé de décerner le prix ou le titre</b> | Partenariat multiple dirigé par le secrétariat de la Convention  | Ministères nationaux chargés de la coordination  | Secrétariat de la Convention (Secrétaire exécutif)  | Secrétariat de la Convention   | Secrétariat de la Convention   |

### III. Conclusions et recommandations

49. La première phase de la mise en œuvre de la stratégie globale de communication a mis l'accent sur la sensibilisation des groupes cibles aux répercussions considérables sur les plans environnemental, social et économique de la dégradation des terres et de la sécheresse, en particulier dans les zones arides, et leur pertinence en ce qui concerne les grands problèmes mondiaux, tout en soulignant le potentiel de la gestion durable des terres pour traiter certains de ces problèmes. Faire connaître ou mieux connaître ces problèmes a été défini comme une priorité.

50. Depuis que les Parties, lors de la neuvième Conférence des Parties, tenue à Buenos Aires, ont accueilli avec satisfaction la stratégie globale de communication, des progrès sensibles ont été accomplis en vue d'atteindre les objectifs qui y sont énoncés, comme en témoignent le nombre croissant de visiteurs du site, l'attention portée par les médias, les partenaires du projet et le public assistant aux manifestations. En un sens, ce résultat coïncide avec la conclusion de l'analyse préliminaire des informations sur l'objectif opérationnel 1 de la Stratégie (ICCD/CRIC(11)/2), selon laquelle, bien que les données ne présentent pas toutes le même degré d'exactitude, il est néanmoins possible de dresser un tableau raisonnablement optimiste de la situation concernant la mise en œuvre des résultats de l'objectif opérationnel 1.

51. La Conférence Rio+20 a fourni une occasion sans précédent d'envisager la pertinence de la lutte contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse pour atteindre les objectifs mondiaux en matière de développement durable. La communauté internationale collabore désormais au programme de développement durable de l'après-2015, ce qui rend encore plus importante l'adoption d'un objectif de développement durable relatif à la neutralité en matière de dégradation des terres. À cet égard, il est prévu que, au cours du prochain exercice biennal, les activités de sensibilisation, de communication et d'éducation menées par le secrétariat entrent dans la deuxième phase de la mise en œuvre de la stratégie globale de communication. Cette deuxième phase vise à atteindre le point où la sensibilisation du public aux problèmes liés à la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse et aux opportunités générées par la gestion durable des terres pour relever les grands défis mondiaux incitera les décideurs politiques et économiques, des avantages de faire de la gestion durable des terres une véritable priorité en matière d'investissement plutôt que de maintenir celui-ci à son niveau actuel.

52. Pendant le prochain exercice biennal, une quantité croissante de données quantitatives et qualitatives deviendront disponibles grâce au processus de présentation de rapports au titre de la Convention (système d'examen des résultats et d'évaluation de la mise en œuvre, PRAIS); à la base de données sur les pratiques optimales de la Convention; au projet Économie de la dégradation des terres; et au système d'échange des connaissances scientifiques. Cela permettra d'émettre utilement des messages ciblés étayés par des preuves solides fondées sur la mise en œuvre de la Convention.

53. Les partenariats ont renforcé la communication et les relations avec les médias ainsi que la diffusion d'articles, mais en faire la stratégie médiatique principale impose des limites structurelles considérables, car l'indépendance des médias est une valeur essentielle. La promotion individuelle auprès des éditeurs, qui est l'option éthique la plus efficace, présente des limites pour le secrétariat de la Convention en raison de sa localisation géographique. Pour obtenir des médias une attention et une couverture soutenues, le secrétariat doit remédier à ces difficultés.

54. Par ailleurs, un partenariat stratégique tel que défini dans la stratégie globale de communication est essentiel pour une bonne diffusion. La mise en commun des ressources de diverses institutions permettra de mobiliser une masse critique de moyens et d'élargir le public visé. En conséquence, le secrétariat poursuivra ses efforts en vue d'élargir son partenariat avec les institutions des Nations Unies et d'autres parties prenantes importantes grâce à ses manifestations et activités phares, notamment la Journée de la Terre, la Journée mondiale de la lutte contre la désertification, les prix «Terre pour la vie» et la Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification.

55. Compte tenu de ce qui précède, les Parties pourraient envisager ce qui suit:

a) En vue de répondre à la nécessité nouvelle et urgente de traiter la question de la neutralité en matière de dégradation des terres et étant donné la pertinence des questions relatives à la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse pour la réalisation des objectifs mondiaux de développement durable, envisager d'orienter de manière prioritaire les contributions financières et en nature vers l'appui aux activités de sensibilisation, de communication et d'éducation, notamment les services de traduction dans plusieurs langues;

b) Harmoniser la stratégie globale de communication avec les résultats de l'examen à mi-parcours de l'objectif opérationnel 1 de la Stratégie et des mandats issus de la Conférence Rio+20, de sorte que les priorités actualisées soient prises en compte dans les plans de mise en œuvre de la stratégie globale de communication pour le prochain exercice biennal;

c) Inviter les Parties et autres parties prenantes à accroître leur appui au prix Terre pour la vie, de sorte que le programme soit en mesure de renforcer son volet consacré à la sensibilisation, en permettant aux lauréats et aux candidats de devenir lors de manifestations importantes des porte-parole capables de défendre de manière convaincante des objectifs politiques relatifs à la terre et aux sols dans le cadre du programme de développement durable pour l'après-2015;

d) Augmenter l'attention accordée par les médias à la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse ainsi qu'à la Convention en appuyant et en accroissant la formation et le développement des capacités des journalistes et correspondants spécialistes de l'environnement, notamment en renforçant la collaboration avec les journalistes affectés au suivi de l'Organisation des Nations Unies et des coordonnateurs nationaux, en organisant des ateliers de formation lors des principales manifestations relatives à la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse ou à la Convention, en recensant à l'avance les ateliers destinés aux médias auxquels il serait possible de proposer des orateurs au titre de la Convention, et en établissant des partenariats avec des acteurs du développement axés sur la formation des médias aux questions relatives à la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse.